

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Conseillers

Séance du 24 avril 2026

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire.

Convocation : 15/04/2026

**Présents** : Bonhomme Carine, Bornard Jean, Brezun Johann, Chapuis Robert, Clerc Kelly-Ann, Cravotto Christophe, Dupille Nathalie, Ferte Maxence, Gandré François-Nicolas, Ginter Sophie, Goiffon Laure, Gonnet Aurélie, Jeambenoit Elisabeth, Prigent Christophe, Rigutto Emilien

Secrétaire de Séance : Gandré François-NicolasDélibération : 2026-021**Objet : Désignation du délégué Correspondant défense.**

**Exposé** : créée en 2001 par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Le Correspondant défense, en tant qu'élu local, peut mener des actions de proximité efficaces. Il est le point unique de contact des correspondants défense au niveau local.

Son rôle et sa mission (liste non exhaustive) :

- Il s'exprime sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité,
- Il remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense,
- Il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région,
- Il doit être en mesure de pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense et agit en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen,
- Il doit pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.
- Il joue un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité,

Vu le courrier du Ministère des Armées et des Anciens Combattants du 26 mars 2026 ;

**Considérant** la nécessité de désigner un Correspondant défense ;**Après proposition, le Conseil Municipal,**

- **DESIGNE** les membres suivants :

- **Monsieur Johann BREZUN**

**ADOPTÉ** :à l'unanimité des membres  
présents et représentésAinsi fait et délibéré  
Les jours mois et ans que dessus,Le Maire,  
Elisabeth JEAMBENOITLe secrétaire de séance,  
François-Nicolas GANDRÉ

➤ Délibération publiée sur le site internet de la commune le 30 avril 2026.